

## La saison de chasse débute le 29 octobre en forêt de Fontainebleau

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Fontainebleau. Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de cerfs, chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2018-2019 ouvre lundi 29 octobre.



### UNE ACTIVITÉ LIMITÉE DANS LE TEMPS

À Fontainebleau, la chasse à tir se déroule les **lundis, jeudis et quelques vendredis du 29 octobre 2018 au 25 février 2019**. Le massif forestier se répartit en 2 zones (cf. carte - verso) :

- **partie périphérique** (environ 12 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;
- **partie centrale** (environ 9 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse. Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis ainsi que les week-ends et pendant les vacances scolaires dans la zone ONF (sauf exception du 29 octobre).

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. **L'ONF invite donc chacun à être attentif à la signalétique mise en place**. Toutes les mesures de précaution seront prises pour garantir la sécurité de tous en forêt. Il n'est toutefois pas recommandé de pénétrer dans les sous-bois, ni d'emprunter les allées des zones chassées. La forêt n'est jamais totalement parcourue par l'action de chasse, laissant la majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

### UN OUTIL DE RÉGULATION NÉCESSAIRE ET CONTRÔLÉ

À Fontainebleau, on compte 3 types de grands animaux : cerfs, sangliers et chevreuils. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des cerfs et chevreuils. Herbivores, ils mangent les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les végétaux puis consomme les fruits des arbres.

Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisère, dégâts sur les parcelles agricoles.

Sans régulation, les populations décuplèrent rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler. Un plan de chasse, validé par le Préfet**, définit le nombre de grands cervidés et chevreuils à prélever chaque année.

CALENDRIER SAISON 2018-2019	
ZONE ONF (PARTIE CENTRALE DE LA FORÊT)	
NOVEMBRE 5, 8, 12, 16, 19, 22, 26 et 30	DÉCEMBRE 3, 6, 10, 14, 17, 20 et 21
JANVIER 7, 10, 14, 17, 18, 21, 24 et 28	FÉVRIER 1, 4, 7, 11, 15, 18 et 22
2 battues de sangliers bords de ville prévues 15 et 29 octobre 2018	
ZONE LOUÉE (PARTIE PÉRIPHÉRIQUE)	
OCT. / NOV. 29 oct. 5, 12, 19 et 26	DÉCEMBRE 3, 10, 17 et 24
JANVIER 7, 14, 21 et 28	FÉVRIER 4, 11, 18 et 25

# CARTE DES ZONES DE CHASSE

## Saison de chasse 2018 - 2019

Forêts domaniales  
de Fontainebleau - Trois Pignons

▭ Parcelaire

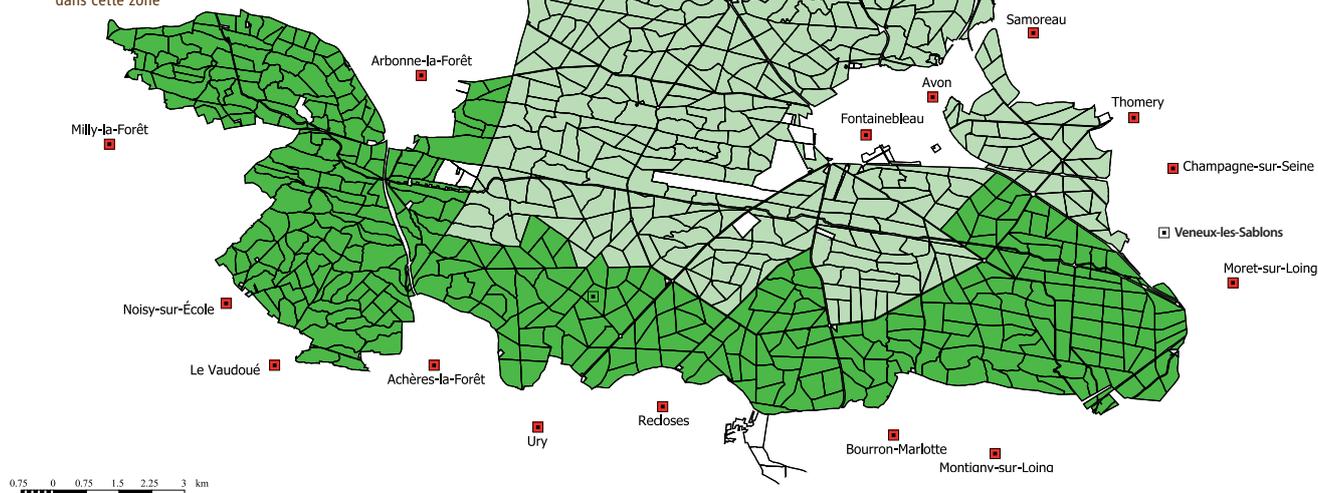
### Zones chassées

■ Lundi du 29/10/18 au 25/02/19

■ Lundi et jeudi du 05/11/18 au 18/02/19

Vendredi : 16/11, 30/11, 14/12, 21/12, 18/01, 1/02, 15/02 et 22/02

Aucune action de chasse pendant les vacances scolaires  
dans cette zone



## RESTEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION MELCKONE

Cette année, l'ONF expérimente l'application mobile *Melckone*. Les jours de chasse, elle vous indique en temps réel les zones concernées. Destinée aux promeneurs, randonneurs, cavaliers, vététistes et, plus largement, à tous les utilisateurs de la forêt, elle vise à faciliter la cohabitation entre tous les usages. Disponible gratuitement sur l'Appstore et Google Play.